



**Département fédéral de la défense, de la
protection de la population et des sports**

Publié le 23 septembre 2024

Discours de la présidente de la Confédération Viola Amherd au débat général de l'ONU

Berne, 23.9.2024 - Discours de la présidente de la Confédération Viola Amherd, cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), au débat général de l'ONU, New York, mardi 24 septembre 2024.

Seule la version orale fait foi

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le matin du 3 mars 2002, j'ai déposé dans l'urne un bulletin de vote sur lequel j'avais inscrit un « oui » déterminé. Dès le début de la matinée, des chiffres et des projections étaient déjà affichés sur les écrans de télévision.

Ce n'est cependant qu'en soirée que le verdict est tombé : Après une longue lutte et une campagne de votation controversée, la Suisse allait adhérer aux Nations Unies. En effet, ce sont finalement quelques centaines de voix dans le canton du Valais – ma région d'origine – qui ont été décisives.

Le peuple suisse a alors exprimé la volonté de notre pays d'assumer ses responsabilités et de participer de manière solidaire à la politique internationale.

Cela remonte à plus de deux décennies. Aujourd'hui je m'adresse à vous, à quelques jours de la présidence suisse du Conseil de sécurité. Le monde a changé – mais pas nos principes.

À l'instar de nombreux autres pays, la Suisse observe avec inquiétude l'aggravation des tensions à travers le monde et l'émergence de nouveaux conflits.

Nous voyons malheureusement de plus en plus souvent des violations grossières des droits de l'homme et un mépris flagrant des frontières internationalement reconnues. La force risque de prendre le pas sur le droit et le recours à la force a considérablement augmenté.

Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons faire face à cette dynamique que le grand écrivain Charles-Ferdinand Ramuz a si bien décrit il y a un siècle : « Parce qu'un malheur ne vient jamais qu'un autre ne vienne ; les malheurs se marient entre eux, ils font des enfants. »

Devant nous se dressent de grands défis : Guerres, catastrophes, dommages que nous infligeons à notre propre planète, ainsi que des risques et opportunités associés au progrès technologique.

L'ONU, en tant que seule organisation universelle, est d'une importance centrale pour traiter ces questions.

Prendre la décision de mieux travailler ensemble, indépendamment du régime politique, des structures économiques et des différences culturelles, est un commencement.

Le monde ne doit pas se diviser en blocs. Cela implique que nous soyons prêts à négocier avec toutes les grandes régions du monde, sur des principes qui soient dans l'intérêt de tous et respectés par tous. Le droit international doit toujours en constituer la base.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La recherche de la paix prime sur tout, et la Suisse s'y engage.

Par solidarité, fidèle à sa tradition des bons offices, et parce que la résignation et l'inaction ne doivent jamais être une alternative, la Suisse a réuni cet été une centaine d'États et organisations internationales lors de la conférence de haut niveau pour la paix en Ukraine.

Notre objectif était de donner une première impulsion vers une paix juste et durable en Ukraine, fondée sur le droit international et la Charte des Nations Unies. La conférence du Bürgenstock a été un pas important dans cette direction.

Les 94 États signataires du communiqué conjoint de la conférence du Bürgenstock ont réaffirmé leur engagement en faveur des principes de la Charte des Nations Unies.

Nous renouvelons notre invitation à la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour soutenir des mesures concrètes et ce communiqué conjoint.

Le droit international est le fondement sur lequel reposent nos efforts communs pour la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde.

Les Conventions de Genève, dont nous commémorons le 75e anniversaire cette année, régissent les bases juridiques de la guerre et, par conséquent, la protection des civils.

Cependant, les chiffres récents de l'ONU dressent un tableau désastreux de la communauté internationale.

Non seulement la population et les infrastructures civiles ne sont pas suffisamment protégées, mais elles font l'objet d'attaques répétées.

Nous observons des violations du droit international humanitaire du Myanmar, à l'Ukraine, du Proche-Orient au Soudan. Mon pays s'est fortement engagé pour que le Conseil de Sécurité adopte des résolutions de cessez-le-feu à Gaza et au Soudan notamment.

Il est urgent que ces résolutions soient maintenant mises en œuvre et respectées. De même nous appelons avec insistance à un retour immédiat à la cessation totale des hostilités de part et d'autre de la Ligne bleue.

Le lourd tribut payé par les populations civiles dans ces crises et conflits actuels, conforte la Suisse dans sa volonté de continuer à considérer le droit international humanitaire comme une priorité absolue. Son respect est au cœur de notre engagement au sein du Conseil de sécurité.

La protection de la population civile ne va pas de soi et n'est en aucun cas garantie. Nous devons lui accorder une plus grande importance dans les situations de conflit.

La meilleure condition pour la protection de la population civile reste et demeure la paix. C'est dans cet esprit que mon pays s'investit dans la promotion de la paix civile et militaire.

Bien que certaines missions de paix n'aient pas atteint tous les objectifs fixés, elles contribuent jour après jour à la sécurité des personnes, à la stabilité et à la paix. Nous devons surmonter les désaccords, lorsqu'il s'agit de décider de nouvelles missions. La paix est trop précieuse pour devenir un terrain de jeu, où s'expriment des intérêts particuliers.

Aux côtés de nombreux partenaires internationaux, la Suisse apporte sa contribution à la promotion de la paix et renforce son engagement, là où cela est possible.

Outre les questions liées aux conflits et à la paix, de nombreux autres défis nous préoccupent.

Nous devons les relever de toute urgence : Depuis quelques années, il apparaît toujours plus évident que la population civile doit être protégée, non seulement lors de conflits armés, mais aussi face aux catastrophes naturelles. Le changement climatique et la perte de biodiversité, ont des conséquences existentielles pour un nombre croissant de personnes.

Il est crucial que nous maintenions également notre engagement dans ces domaines, que nous le renforçons et prenions des mesures courageuses pour l'avenir. De nombreux accords internationaux sur l'environnement ne sont pas appliqués ou le sont de manière insuffisante. Cela conduit à une destruction massive de notre environnement.

Je suis également préoccupée par l'augmentation de la désinformation, qui sape la liberté d'opinion basée sur des faits. Des acteurs privés et étatiques diffusent des fausses informations dans leur propre pays et dans d'autres Etats afin d'attiser la polarisation, semer la discorde et déstabiliser des États.

La Suisse s'engage résolument en faveur de la liberté d'expression et de la liberté des médias.

La désinformation est un poison. Nous voulons y faire face en distinguant mieux ce qui relève de la liberté d'expression et ce qui relève de la manipulation des faits ; en démasquant les influences illégitimes, en favorisant des débats ouverts et équitables, et en informant de manière transparente et objective en tant que gouvernements et organisations internationales.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La Suisse s'engage résolument en faveur d'un multilatéralisme fort et efficace.

J'ai conscience de la nécessité d'un engagement conjoint de tous les États afin de trouver ensemble des solutions.

Mon pays est marqué par des débats démocratiques réguliers à tous les niveaux de l'État - au sein des communes, des régions et de la Confédération.

Il est urgent de rétablir de tels débats, constructifs et pacifiques, entre États afin de relever les défis existentiels.

Avant-hier, nous avons adopté ensemble le Pacte pour l'avenir. Le pacte est un engagement fort en faveur du multilatéralisme. L'une de ses dimensions clés est l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il constitue notre feuille de route que nous devons mettre en œuvre ensemble et le plus rapidement possible.

« Il faut que l'idée naisse de la vision, comme l'étincelle du caillou » disait également Ramuz. Cette citation reste d'actualité. Ayons du courage et gardons confiance !

Nous avons besoin d'un cadre dans lequel nous pouvons travailler ensemble, en partenariat pour trouver des solutions. C'est justement ce cadre que nous offrent les Nations Unies. À nous de rendre cette institution plus forte.

Je vous remercie.

Davantage d'informations sur «Discours de la présidente de la Confédération Viola Amherd au débat général de l'ONU»:

- [Semaine de haut niveau de la 79e Assemblée générale de l'ONU](#)

Adresse pour l'envoi de questions

DDPS Communication
Palais fédéral Est
CH - 3003 Berne

Auteur

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
www.vbs.admin.ch

Thèmes

Président/e de la Confédération

Suisse et étranger

Sécurité